

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALE**

SEANCE DU 19 OCTOBRE 2023

PRESIDENCE : Mme BILLOT Brigitte, Vice-Présidente

PRESENTS: Mme Brigitte BILLOT (Vice-Présidente), Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Elisabeth HUARD, M. Gérard TRUCY, M. Jean-Claude PIERRON, M. André BENSAKKOUN, Mme Catherine SILVESTRE

ABSENT(S) OU EXCUSE(S): M. Eric CHEVALIER, Mme Brigitte DEVESA , Mme Marilyne HANOT, M. Pierre SPANO ,Mme Véronique PAGE, Mme Sylvie THUSTRUP

POUVOIR(S) : Mme Sophie JOISSAINS (Pouvoir à Mme BILLOT) ; Mme HANOT Marilyne (Pouvoir à M. TRUCY Gérard), Mme Véronique PAGE (Pouvoir à M. PIERRON), Mme DEVESA Brigitte (Pouvoir à Mme DI CARO)

SECRETAIRE : Mme Marie-Anais RENAULT-ROUX

**OBJET : R&M-FINANCES - AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION
2021 SUR L'EXERCICE 2023 DU BUDGET ANNEXE DU POLE INFO
SENIOR 13 (PIS)**

Par délibération n°12 du 31 mars 2022, le Conseil d'administration avait proposé l'affectation des résultats d'exploitation 2021 sur 2023 du budget annexe :

- **Pôle Info Senior 13 (PIS 13) : 1 124,14 €** affectés au financement des mesures d'exploitation (R00268) ;

En 2023, l'autorités de tarification a autorisé l'affectation suivante :

- **Pôle Info Senior 13 (PIS 13) : 1 124,14 €** affectés à la réduction des charges d'exploitation du budget 2023 (R-002).

COMPTE TENU DE CE QUI PRECEDE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU :

Les articles L.123-4 à L. 123-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles

Le rapport de tarification 2023 du Pole Info Senior Pays d'Aix du Département des Bouches du Rhône du 29 août 2023

Les propositions de Mme la Vice-Présidente entendues

Après avoir constaté la présence du quorum légal de ses membres

DECIDE

➤ **D'ACCEPTER** l'affectation des résultats d'exploitation 2021 du budget annexe Pôle Info Senior 13, conformément à la décision 2023 de l'autorité de tarification sur l'exercice 2023.

Vote : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

La Vice-Présidente,

Brigitte BILLOT



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en

Sous-Préfecture le 23/10/23

et de la publication le 23/10/23